



**"Aujourd'hui, Mes parents ne fument plus,
Kevin 11 ans, non-fumeur"**

En 2001, le CIPRET-Genève avait lancé la campagne « Kevin 2 ans fumeur ». 9 ans plus tard, nous retrouvons le même « Kevin 11 ans non-fumeur. Le CIPRET-Genève veut ainsi, par sa nouvelle campagne positive, informer et encourager les parents fumeurs et autres personnes en relation avec des enfants à ne pas fumer en leur présence, surtout dans des lieux fermés.

Le 4 octobre 2010, le CIPRET-Genève lance sa nouvelle campagne intitulée « Aujourd'hui, Mes parents ne fument plus, Kevin 11 ans non-fumeur » dont l'objectif est de protéger les bébés, les enfants d'âge préscolaire et les écoliers des méfaits de la fumée passive. La campagne s'adresse à tous les parents et autres personnes en charge des enfants.

La Campagne 2010, déclinée sur les bus, trams, affiches F12 et dans la presse genevoise est clairement informative et pédagogique. Elle est associée à la possibilité, pour la population genevoise, de commander des badges permettant d'objectiver scientifiquement l'exposition à la fumée passive des enfants au domicile ou à l'intérieur d'un véhicule. Pour atteindre cet objectif, en collaboration avec le CIPRET-Valais, le CIPRET-Genève propose aux parents et autres adultes de tester gratuitement l'exposition de l'enfant à la fumée passive.

Le CIPRET-Genève offre gratuitement les 250 premiers badges commandés sur le site internet www.cipret.ch ou à l'adresse CIPRET-Badge, CP 567, 1211 Genève 4 (valeur 40.- y compris l'analyse scientifique et le compte-rendu).

En dernière page de ce Communiqué de presse, M. Cong Khanh HUYNH, Dr ès Sciences, Ing. Chimiste EPFL, Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST), Lausanne, présente les aspects scientifiques liés au badge pour objectiver l'exposition à la fumée passive.

Longtemps minimisée, la fumée passive est un poison toxique. Trop d'enfants sont, chez eux, contraints de fumer passivement. Ils ingèrent ainsi quotidiennement l'équivalent de 1 à 8 cigarettes.

Le tabagisme passif, qu'est-ce que c'est ? Le tabagisme passif est le fait d'inhaler, de manière involontaire, la fumée dégagée par une cigarette. Cette fumée passive est constituée de la fumée émise par la combustion de la cigarette et de la fumée expirée par le fumeur. Elle contient les mêmes substances que la fumée inhalée par les fumeurs soit environ 4'000 substances chimiques, dont une cinquantaine sont connues pour être cancérogènes. Chaque année, en Suisse, la fumée passive cause entre 500 et 1000 décès prématurés.

Fumée passive et enfants. Un enfant victime du tabagisme passif à la maison est davantage exposé à différentes maladies. Ainsi, fumer en présence d'un enfant entraîne:

- Une irritation des yeux, du nez et de la gorge
- Une fréquence accrue des rhinopharyngites et des otites
- Un plus grand risque de crises d'asthme, de maladies respiratoires, de pneumonies, de bronchites et de toux
- Une diminution de la fonction pulmonaire
- Une augmentation des risques de morts subites chez le nourrisson

Les enfants victimes du tabagisme passif ne courent pas seulement de graves dangers pour leur santé, ils sont aussi plus nombreux à se mettre à fumer une fois adultes.

Mesures de protection. Pour être protégés efficacement des nuisances de la fumée passive, les enfants doivent pouvoir respirer un air sans fumée. La fumée du tabac est le principal polluant domestique. Se contenter de fumer dans une seule pièce de la maison en fermant les portes n'empêche pas les gaz du tabac de contaminer les autres pièces. De plus, 8 minutes de combustion correspondent à 24 heures de pollution. La fumée disparaît mais les 50 substances cancérogènes s'incrument dans les pièces.

Laissons donc la fumée à l'extérieur, hors des espaces fermés (voiture, appartement) surtout en présence d'enfants. *Un salon enfumé est plus pollué qu'un carrefour aux heures de pointe. Une simple aération ne suffit pas !*

Un enfant exposé à la fumée passive risque* : + 72% de bronchites, + 52% de crises d'asthme, + 48% d'otites. (* comparé à des enfants non exposés).

Nous nous tenons à votre disposition.

Avec nos très cordiales salutations !



Jean-Luc Forni

Président

079 306 19 32

Jean-luc-forni@bluewin.ch



Dr Jean-Charles Rielle

médecin responsable

079 376 41 96

jcrielle@vtxnet.ch

Le Badge MoNIC

L'exposition à la fumée de tabac environnemental (Environmental Tobacco Smoke, ETS) est un sujet qui suscite divers débats quant aux risques pour les non-fumeurs travaillant ou vivant à côté de fumeurs. Les études épidémiologiques réalisées à ce jour pour évaluer le risque encouru par les fumeurs se basent principalement sur le nombre de cigarettes que le fumeur déclare consommer journalièrement. Alors que ce chiffre peut constituer le premier indice de l'exposition individuelle, pour les non-fumeurs, l'évaluation de l'exposition – et par conséquent, l'évaluation du risque – reste inconnue, par manque d'outils aptes à établir une équivalence du nombre de cigarettes fumées « passivement ». L'appréciation de l'exposition à la fumée passive par les non-fumeurs est très subjective, car les notions de gêne, d'odeur et de risque ne sont pas perçues de manière identique par tout le monde. Pour les personnes sensibles et/ou allergiques ainsi que pour les personnes âgées ou les enfants, la question est encore plus problématique.

Notre démarche a donc été de proposer quelques indicateurs scientifiques pour mesurer l'exposition et de les valider par des mesures de terrain. Pour cela, le laboratoire de l'Institut universitaire romand de Santé au Travail (IST) a développé un dispositif de prélèvement passif de nicotine, appelé Moniteur de NiCotine (MoNIC), dans l'objectif d'évaluer l'exposition à la fumée passive de la population – et en particulier celle des travailleurs de la restauration-hôtellerie, qui sont les plus exposés – en terme d'équivalent de cigarettes (EC). En utilisant le badge MoNIC pour l'exposition dans l'air et les teneurs de nicotine/cotinine salivaire pour les indicateurs biologiques, nous avons tenté de quantifier scientifiquement l'exposition de la population à la fumée passive afin de faciliter les décisions d'interdiction de fumer dans les bâtiments publics, en particulier ceux de la restauration et de l'hôtellerie.

Le badge MoNIC pour la mesure de l'exposition à la nicotine est entièrement validé par l'IST selon les démarches de qualité EN 17025 et il fait partie de la liste des méthodes accréditées d'IST (MET/GC/20, METAS SAS 185). Il a été utilisé pour plusieurs campagnes de prévention dans divers cantons en collaboration avec les CIPRET cantonaux (VD, VS, NE, FR, GE) et les ligues pulmonaires.

Nous avons démontré par les résultats de la campagne CIPRET, (Huynh 2008) que les questionnaires sur l'auto-évaluation à l'exposition ne reflètent pas toujours la réalité (sensibilité individuelle, odeur, irritation, etc.) et que la cotinine salivaire n'indique pas forcément une exposition, même pour les fumeurs. De plus, la part de l'exposition professionnelle sur le reste (exposition à la maison, environnementale) n'est pas prise en compte.

D'autres applications du badge MoNIC peuvent être proposées : sensibilisation des parents fumeurs à l'exposition de leur bébé à la maison, personnes souffrant de l'asthme, personnes âgées, prévention dans les clubs sportifs, entreprises.



Références :

CK **Huynh**, J Moix, A Dubuis: "Développement et application du moniteur de tabagisme passif MoNIC", *Rev Med Suisse* **144**(4):430-3 (2008)